

Communiqué de presse



Les trois mutuelles historiques de la RMC la Carac, La France Mutualiste et la Mutuelle Épargne Retraite célèbrent les 100 ans de la Retraite Mutualiste du Combattant

Paris, le 12 octobre 2023. La Retraite Mutualiste du Combattant (RMC) est un produit d'épargne unique en son genre qui concerne à ce jour plus de 250 000 adhérents. La Carac, La France Mutualiste et la Mutuelle Épargne Retraite- mutuelles historiques de la RMC – célèbrent les 100 ans de ce produit pour rappeler qu'il est d'abord et avant tout un droit à réparation, une reconnaissance de la nation envers les combattants et leurs familles.

- **57%** des Français considère que l'engagement dans les armées n'est pas suffisamment reconnu sur le plan symbolique et financier par les pouvoirs publics et la société ([Lien du Sondage IFOP / RMC exclusif](#)). Alors que les modalités de l'engagement – et notamment l'engagement patriotique- sont en complète redéfinition, la Retraite Mutualiste du Combattant (RMC), créée il y a 100 ans, reste toute toujours d'actualité pour les combattants français et leurs familles ; la RMC incarne toujours la reconnaissance de l'État envers ses combattants.
- Depuis sa création, la RMC un **droit à réparation pour services rendus** à la Nation. Au fil des ans, elle s'est étendue aux différents conflits, s'est ouverte aux militaires en activité qui ont servi la France en opérations extérieures pendant au moins 90 jours. La RMC est une rente complémentaire facultative, libre et viagère.
- Dès l'origine, la Carac, La France Mutualiste et la Mutuelle Épargne Retraite accompagnent les combattants qui souhaitent souscrire à ce dispositif. Cent ans après, ce sont les seules mutuelles en France qui s'engagent dans la promotion active de cette retraite mutualiste.
- A l'instar des Présidents de la République René COTY- pour son engagement dans la guerre de 39-45 – et Jacques CHIRAC- pour son service pendant la guerre d'Algérie-, la RMC compte à ce jour plus de 250 000 adhérents, dont 80 570 militaires OPEX. Parmi les adhérents, 7% ont plus moins de 40 ans, 19% ont entre 40 et 60 ans et 73% ont plus de 60 ans.

Adhérer à la RMC en 2023. Aujourd'hui, la RMC est distribuée par la Carac, La France Mutualiste et la Retraite Epargne Retraite, trois mutuelles qui perpétuent l'héritage de reconnaissance de la nation envers les combattants et leurs familles. Pour en bénéficier, il faut :

- Avoir participé à un conflit au nom de la France
- Être titulaire d'une carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation
- Être reconnu comme Victime de guerre en tant que conjoint, enfant ou parent d'un Ancien combattant « Mort pour la France à titre militaire »
- Avoir participé à des opérations extérieures (OPEX) ou intérieures (OPINT).

100 ans de spécificité française.

- La RMC bénéficie d'une **bonification de l'État** et de mesures fiscales
- Elle assure une **rente viagère** pour les bénéficiaires et leurs proches
- Enfin, la RMC offre une tranquillité d'esprit aux adhérents et à leur famille, en leur assurant un **complément de revenu à long terme**

En célébrant ensemble les 100 ans d'un produit d'épargne unique en son genre- lors du colloque du 12 octobre sur « *L'engagement patriotique, quelle reconnaissance, quel avenir ?* »- **les trois mutuelles historiques de la RMC – la Carac, La France Mutualiste et la Mutuelle Epargne Retraite- affirment qu'en 2023, l'engagement patriotique garde tout son sens et mérite d'être reconnu à sa juste valeur. ([Pour en savoir plus](#)).**

Contacts presse

Etienne Boulet

+33 (0)6 34 19 63 57 | eboulet@bonafide.paris

Carac – Isabelle Genest

+33 (0)6 58 18 19 58 | igenest@carac.fr

La France Mutualiste – Maud de Valicourt

+33 (0)6 82 68 53 76 | communication@la-france-mutaliste.fr

Mutuelle Épargne Retraite

communication@mutuelleepargneretraite.fr